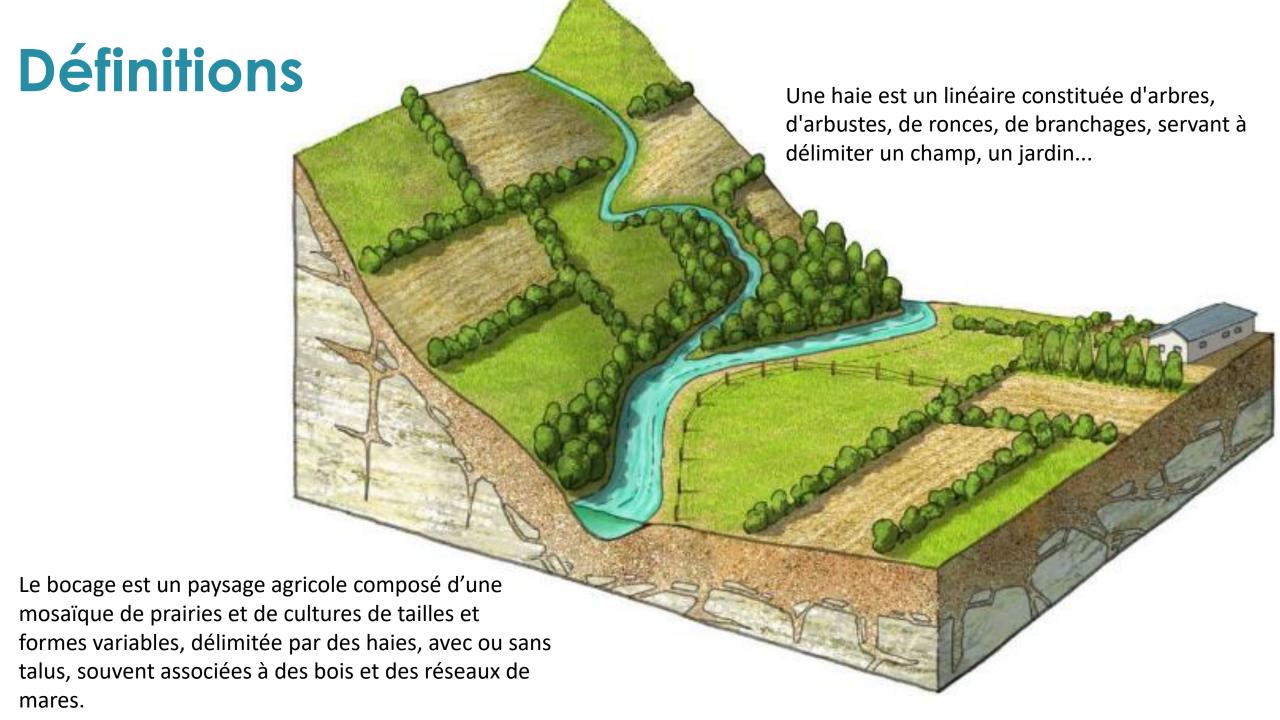




3 octobre 2024





Intérêts du bocage

Eau

- régulation des inondations et l'épuration des eaux
- fonction de barrière physique contre les produits phytosanitaires

Sol

- stabilisation et enrichissement des sols (lutte contre l'érosion)
- Régulation hydrique

Bien-être animal

- Thermorégulation des animaux

Biodiversité

- Chemin de circulation pour la faune et flore

Climat

- Captation et stockage carbone

Protection des cultures

- + d'auxiliaires = de ravageurs
- Favorisation de la pollinisation/fructification

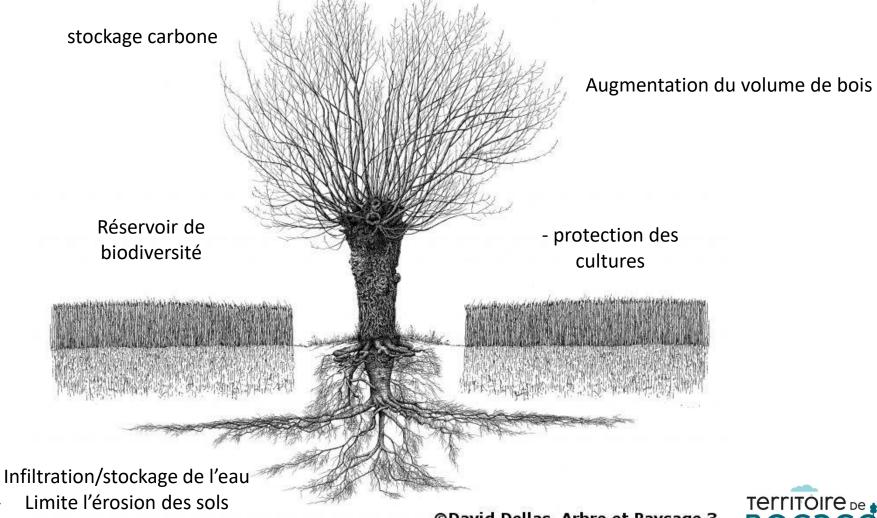




Intérêts du bocage

Les arbres têtards

Ils cochent toutes les cases!









Historique Bocage de Mayenne Communauté et CPIE Mayenne

2009 – 2010 : Inventaire, diagnostic des haies

de la ville de Mayenne

2013 – 2016 : Inventaire, diagnostic des haies

de l'ex-CCPM

2015 – 2017 : Diagnostic Trame Verte et Bleue

2018 : rendu du diagnostic TVB

2018 – 2019 : accompagnement de la CCMC par le CPIE pour une intégration de la TVB dans le PLUi, dont le bocage

2020 : approbation du PLUi avec inscription de 100 % des linéaires cartographiés

2020 : appui à la rédaction d'une fiche LEADER pour une subvention à l'animation du plan bocager

2020 : Appel d'offres de la CCMC pour l'animation d'un plan bocager, CPIE retenu pour être animateur (durée : 1 an)

2021 – 2023 : convention pluri-annuelle d'objectifs entre la CCMC et le CPIE pour l'animation plan d'actions bocage (durée : 3 ans)

2024 : programmation d'un nouveau plan bocager 2024 – 2026 coconstruit avec la CCMC et le CPIE, internalisation de l'action avec la venue d'un technicien bocage





Accompagnement du CPIE Mayenne

Nombre d'exploitations agricoles rencontrées : 108 fermes

Nombre de propriétaires rencontrés (hors agricole) : 21

Nombre de communes accompagnées : 7

- Plantation de haies : 59 (18,3 km)

- Création d'arbres têtards : 5 (43 arbres)

- Restauration d'arbres têtards : 1 (2 arbres)

- Création de vergers : **3 (62 arbres)**

- Création de bosquets : 1 (60 arbres)

- Plantation intraparcellaire : 1 (60 arbres)

- Boisement (> 0,5 ha) : **1 (440 arbres)**

projet de valorisation bois de haie : 1 (pour de la litière animale)

- Arrachage de haies : 18 (3,1 km)

- Coupe à blanc d'arbres : 9 (105 arbres, Chênes ou Peupliers)

- Animations, Sensibilisation, Communication
- Inventaires bocage, de la trogne à la biodiversité
- Volet « Recherche & Développement »





Le programme de Mayenne Communauté

- Renforcement et densification du maillage bocager (aide de 80%)
- Développement d'une culture commune (accompagnements élus, chantiers participatifs, animations scolaires...etc.)
- Formations collectives (gestion durable, entretien, valorisation, démonstrations)
- Projets expérimentaux (Régénérations naturelles et semis de graines Végétal Local...etc.)
- Animation du programme (accompagnements administratif et techniques tous publics)





Les haies dans le PLUi

- De manière générale, **l'ensemble des haies** du territoire de Mayenne Communauté sont **protégées**
- L'entretien et/ou la valorisation de celles-ci est possible en restant raisonné
- Tout arrachage doit faire l'objet d'une Déclaration Préalable au titre de l'urbanisme (accompagnement du technicien bocage)
- Si la destruction est autorisée, la compensation doit être au moins d'un linéaire équivalent et composé d'essences locales
- Ou de densifier une haie existante sur une longueur au moins équivalente à 1,5 fois la longueur du linéaire détruit





Exemples de problématiques actuelles

Erosion agricole

9 tonnes/ha/an = perte de terre fertile

Dégât de biens publics et privés

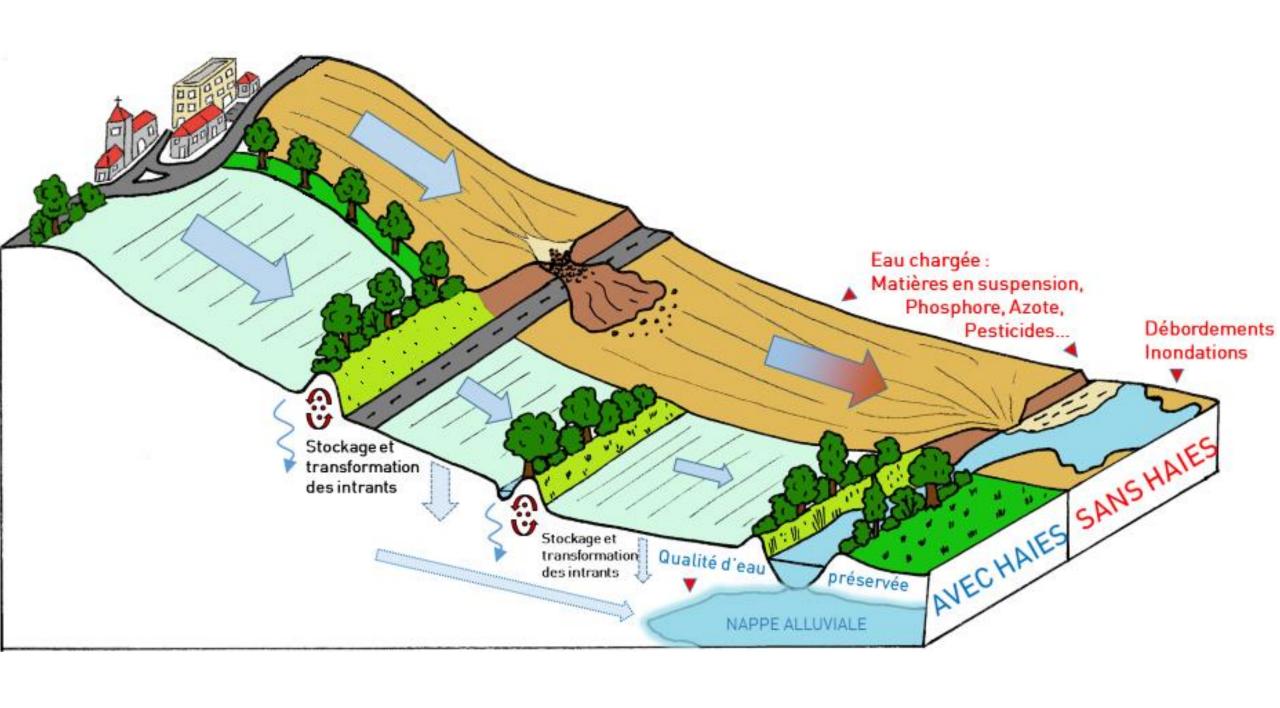
Maisons inondées, routes dégradées, fossés comblés

Qualité de l'eau

Molécules chimiques présentent mais interdites depuis plus de 50 ans

Des cyanobactéries nocifs dans la Mayenne



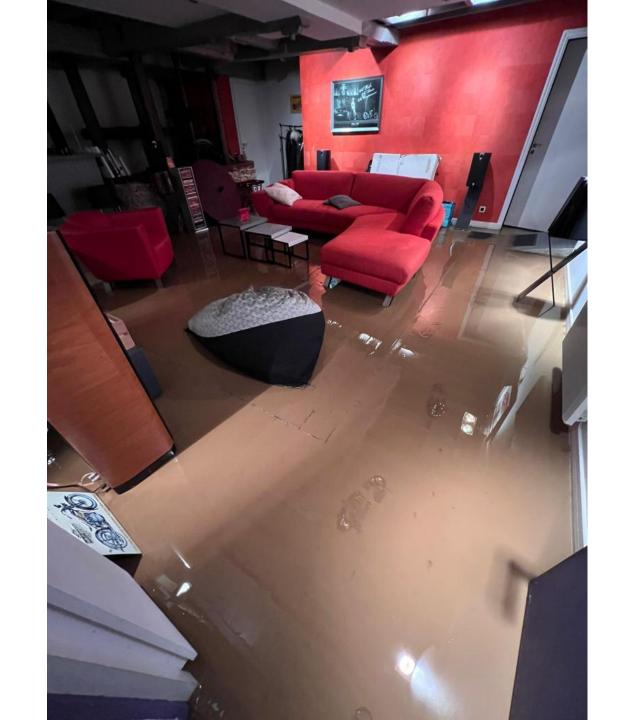














Merci pour votre écoute!

